

COIFFEUR/ COIFFEUSE

La coiffure



Le/la coiffeur(euse) prend en charge la clientèle dès son arrivée jusqu'à la prise de congé. Il/elle peut réaliser entre autres des diagnostics, des coupes de cheveux et/ou des colorations selon des techniques précises.

Il/elle écoute et conseille sa clientèle pour répondre au mieux à ses attentes et participe à l'organisation du salon dans lequel il/elle travaille (prise de rendez-vous, encaissement, entretien des locaux et du matériel) de manière à ce que l'accueil des clients soit toujours parfait !

Salaire débutant :
De 1 539 € à 2 973 €
mensuel brut

Domaine d'activité :
La Coiffure

Autres appellations :
Coiffeur(euse) dames /
messieurs / mixte
- Coiffeur(euse)
styliste / visagiste -
Coiffeur(euse) coloriste /
permanentiste - Coiffeur(euse)
de studio (TV, magazine) -
Coiffeur(euse) à domicile



MISSIONS

La mission du coiffeur(euse) commence dès que le client passe la porte du salon. Il/elle accueille le client, prend des rendez-vous, organise au mieux le planning en anticipant la durée d'une coupe ou d'une coloration afin d'éviter que les clients suivants attendent trop longtemps leur tour.

Une fois le/la client(e) installé(e), il/elle procède à un diagnostic puis il/elle échange avec lui(elle) pour bien cerner ses attentes, le/la conseille en fonction de son type de cheveux, de la forme de son visage et des tendances « mode » du moment, tout en respectant ses envies en lui proposant des prestations adaptées.

Il/elle peut être amené(e) à réaliser :

- Une coupe de cheveux,
- Un service technique par coloration ou décoloration,
- Un service forme par lissage,
- Des soins capillaires,
- Le coiffage (coiffure événementielle ...),
- La « vente conseil », ...
- Il/elle procède à l'encaissement.

Il/elle s'assure tout au long de la journée que l'espace de travail est propre, ainsi que son matériel, prêts à être utilisé pour un autre client, dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.



COMPÉTENCES

Il/elle est bien sûr indispensable de bien connaître les techniques de coupe, de mise en forme ou de coiffage et connaître de manière générale les caractéristiques du cuir chevelu et des cheveux.

Il/elle doit savoir maîtriser la manipulation des différents outils.

Il/elle doit savoir adapter ses techniques sur une clientèle féminine, masculine ou encore infantile.

Le/la coiffeur(euse) peut se spécialiser pour répondre aux tendances.

Le/la coiffeur(euse) peut être amené(e) à réaliser des coiffures sur des cheveux spécifiques.

Souriant et accueillant par nature, au contact direct de la clientèle, le/la coiffeur(euse) doit obligatoirement avoir un bon sens des relations humaines, être à l'écoute de ses clients.



CADRE DE TRAVAIL

Le métier de coiffeur(euse) s'exerce la plupart du temps dans un salon de coiffure, dans des studios TV, cinéma ou au domicile des clients.

Il/elle peut être salarié(e) du salon ou à son compte comme artisan.

C'est un métier qui permet d'être en contact avec la clientèle.

Il faut avoir une bonne condition physique car le/la coiffeur(euse) passe une bonne partie de sa journée debout et doit rester efficace jusqu'à la fin de sa journée de travail.



FORMATIONS

Le métier de coiffeur(euse) est accessible par un CAP métier de la coiffure, un Brevet Professionnel en coiffure, un Brevet de Maîtrise en coiffure ou encore un Bac Professionnel métier de la coiffure. Des formations complémentaires peuvent être réalisées.

L'alternance est le mode de formation le plus courant dans le secteur de la coiffure, et permet de s'exercer rapidement et apprendre la pratique.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec de l'expérience et de la motivation, vous pouvez envisager d'ouvrir votre propre salon de coiffure, d'être formateur, responsable de plusieurs salons, coiffeur Studio... Il faudrait alors être titulaire au minimum du Brevet Professionnel coiffure ou d'un brevet de maîtrise coiffeur.